

# Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 17/04/2015

Saisine liée : [COMMENT PROMOUVOIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DES ESPACES RURAUX ?](#)

Une nouvelle saisine de la section de l'aménagement durable des territoires

Quels sont les facteurs de réussite susceptibles de promouvoir le dynamisme des espaces ruraux dans leur diversité et de maintenir ou développer le tissu économique local ?

Si l'attractivité des territoires repose en partie sur l'accès aux équipements et aux services publics et privés, à l'éducation et à la santé, les communes rurales, du fait de leur faible densité, sont souvent peu dotées en services diversifiés et leurs habitants dépendent largement des services et commerces des agglomérations situées à proximité. L'évolution de l'offre de services publics dans des villes petites et moyennes liée à la révision générale des politiques publiques, ainsi que, dans un autre domaine, la réduction de l'offre de soins, ont pu, à titre d'exemple, poser problème pour nombre de communes rurales.

La crise, notamment depuis 2008, fragilise par ailleurs les activités économiques et l'emploi dans beaucoup de communes rurales ; en outre les efforts actuels de réduction des déficits publics et sociaux risquent de limiter les mécanismes de redistribution entre grandes villes et espaces ruraux. Les zones rurales ont diversement connu dans les dernières décennies un accroissement de leur population résidente. Cette évolution s'explique surtout par un solde migratoire positif, qui témoigne de l'attrait qu'y exercent le coût relativement faible du foncier, le cadre naturel et le cas échéant la possibilité d'y accéder à la propriété d'une maison avec jardin. L'apport de revenus résultant de ces arrivées de population, le développement du tourisme, les interactions croissantes entre villes et campagnes, l'importance des transferts publics entre régions riches et régions pauvres, ont contribué depuis trente ans au développement de nombreux territoires ruraux.

Identifier les facteurs de réussite susceptibles de promouvoir le dynamisme des espaces ruraux dans leur diversité et de maintenir ou développer le tissu économique local.

Dans quelle mesure le désenclavement physique et numérique peut-il y contribuer ? Comment soutenir de manière efficace l'émergence et le développement des TPE ou PME ?

Quel peut être l'apport à cet égard des grappes d'entreprises et des pôles d'excellence rurale, ainsi que des structures d'appui aux entreprises, telles les chambres consulaires ?

Comment favoriser une action convergente en ce sens des collectivités territoriales et des autres acteurs ?

Quel peut être l'apport en la matière des mesures prévues par le [Comité interministériel aux ruralités de mars 2015](#), faisant suite aux Assises de la ruralité, et quelles dispositions complémentaires seraient nécessaires, sans oublier de les situer au regard des grandes orientations et décisions d'aménagement européennes ?

La section de l'aménagement durable des territoires présentera ses conclusions dans un projet d'avis et un rapport sur cette question mi octobre 2015.